

# Tour du lac de la Liez

► Départ du parking au pied de la digue - D 284

► Balisage et

► Carte IGN du Pays de Langres - N°20

4h00

16km

niveau facile  
2h00

129 m



Depuis le parking au pied de la digue, prendre à droite jusqu'à la rigole de Vaucouleur. Emprunter la passerelle et tourner immédiatement à gauche pour longer celle-ci jusqu'aux abords du lac. Après quelques minutes de marche, vous entrez dans le bois Chaspussin. Une première passerelle en bois permet de rejoindre le point d'embarcation de nombreux pêcheurs. Deux autres vous feront traverser une zone marécageuse sans encombre, pour arriver sur un chemin blanc qu'il vous faut suivre sur la gauche. Une aire de pique-nique vous attend avant de passer à la lisière du bois de la Goutte. Continuer tout droit jusqu'au croisement avec la D 266.

Tourner à gauche en direction de Lecey, puis, à une centaine de mètres, tourner une nouvelle fois à gauche pour emprunter le GR 7. Le suivre jusqu'au bois du Râlet où vous attend un très joli point de vue sur le lac de la Liez et la ville de Langres en point de mire. Continuer tout droit pour arriver au point le plus au nord de ce circuit. Là, au croisement avec un chemin blanc, prendre à gauche, puis, à la sortie du bois, continuer tout droit sur un autre chemin blanc que vous quitterez à l'entrée du bois de Cordamble.

Poursuivre sur le GR 7® jusqu'à la base nautique où vous attend une halte rafraîchissante sur la plage du lac, ainsi qu'une foule d'activités diverses (pédalo, bateau électrique ...). Arrivé au port, suivre le rivage jusqu'au barrage. De là, prendre une dernière fois à gauche la D 284 qui vous conduira à votre point de départ.

Départ du circuit	Gîte rural - meublé de tourisme	Camping *****	Bateau à pédales Canoë ...
Sens du circuit	Hôtel	Site intéressant	Voile
Aire de pique-nique	Restaurant	Baignade surveillée	Ski nautique
			Pêche

# Tour du lac de la Liez

## ► A ne pas manquer !



### ► Le lac de la Liez en quelques chiffres

Le lac de la Liez recueille les eaux de cette rivière et celle de la Suane. C'est le plus vaste des lacs, avec 290 ha en début de saison, mais aussi le plus ancien. Sa construction, commencée en 1880, fut achevée en 1888. Son barrage, haut de 16 mètres, est constitué de terre corroyée. Il ferme l'aval de la vallée sur une largeur de 460 mètres, créant ainsi une retenue de 4,5 km de long. Bien qu'il soit alimentée par le plus petit des quatre bassins versants (3 400 ha), il présente la plus forte capacité de stockage avec 16 100 000 m<sup>3</sup>.

### Une valeur écologique et ornithologique non négligeable

Si le lac de Villegusien est d'un intérêt certain pour l'observation des oiseaux d'eau, le lac de la Liez n'en est pas moins riche. Pour cela, il vous faudra vous écarter de la zone d'animation près du barrage pour préférer la quiétude de la "baie de Lecey". Là, de petites étendues marécageuses ainsi que la présence de vasières rendent le site attractif pour une avifaune nicheuse comme les foulques, les grèbes, les hérons...

### L'héronnière de Chatenay-Macheron

Sur la berge Sud du lac, et plus particulièrement la commune de Châtenay-Macheron, le bois de Chaspussin accueille une trentaine de nids faisant le bonheur des ornithologues. Après la naissance des petits, il n'est pas rare d'entendre ces derniers appeler leurs parents, et cela, même depuis l'autre rive du lac.



### ► Le fort de Peigney

Ce fort de ceinture devait couvrir la haute vallée de la Marne, les route de Nancy et Belfort ainsi que la voie ferrée Paris-Bâle. C'est le seul ouvrage langrois de cette génération à avoir conservé son tracé bastionné. Celui-ci apparaît assez complexe puisque le cavalier formant une crête de feu haute et à longue portée est constitué en réduit concentrant le casernement et les magasins de stockage. Ce réduit est séparée des quatre bastions formant l'enveloppe par un second fossé sur les front de tête et latéraux.

### ► Eglise de l'Assomption de la Vierge à Peigney

Choeur inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 10 octobre 1927.



### ► Lavoir à Orbigny-au-Val

Lavoir en pierres de taille où les lavandières travaillaient sur les deux cotés des bassins.



### ► Croix XVIème siècle à Lecey

Croix, située à la sortie ouest du village, inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 1er février 1929.



Autre patrimoine méritant le détour...

Partenaires



Entretien du balisage et de la signalétique :  
P.E.T.R. du Pays de Langres

Entretien physique du sentier (fauchage - débroussaillage) :  
Communes et/ou Com. de communes du Grand Langres et/ou P.E.T.R.

Photos :  
© Jean-François Feutriez